



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E174323

VALABLE JUSQU'AU 02/07/2025

ÉDITÉ LE 19/02/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/05/2018

Forme juridique : SAS

Capital : 15 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC VILLE EN VERMOIS

Siret : 838 716 728 00020

Code NACE : 1610B

Numéro caisse de congés payés : 4501090-001-

Assurance Responsabilité Travaux :

ABEILLE IARD & SANTE 77918927

Assurance Responsabilité Civile :

ABEILLE IARD & SANTE 77918927

Situation fiscale et sociale : A jour au 11/01/2024

Raison sociale : RENOFRANCE

10 RUE PAQUIS HALLOY
54210 VILLE-EN-VERMOIS

Téléphone : 0617929104

Portable : 0617929104

Site Internet :

E-mail : info@reno-france.fr

Responsabilité légale :

JEANDEL ALEXANDRE, DOMINIQUE DIRECTEUR GÉNÉRAL / DELESTRAI
ALEXANDRE, DOMINIQUE DIRECTEUR GÉNÉRAL / GARTISSER MICKAEL
PRÉSIDENT

Fax :

Effectif moyen : 15

Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5311	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m² Mention RGE	16/09/2021
7121	Isolation thermique et acoustique par soufflage Mention RGE	27/06/2024
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	27/06/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Ventilation mécanique	16/09/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE NANCY
18 ALLEE DE LONGCHAMP
54600 VILLERS LES NANCY

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.